

## Rencontre syndicats Mairie de Reims

Mr Meyer, adjoint au maire en charge de l'Education, avait convié les organisations syndicales représentatives des personnels enseignants à une réunion d'information et de consultation sur le projet périscolaire. Le SNUipp et le SE-unesa étaient présents. Etaient également présents pour les services de la mairie : Mme Del Giudice, Mr Rogier.

### 1) présentation du projet par la Mairie de Reims

#### Objectifs :

- mise en place d'un projet périscolaire cohérent en tenant compte des évolutions récentes : accueil du matin, semaine de 4 jours, temps d'aide personnalisée et accompagnement éducatif
- mieux répondre aux besoins des enfants et des familles

Ce projet doit permettre la création d'emplois de personnels sous statut d'agents territoriaux, d'abonder en heures les personnels en temps partiel imposé.

#### Pour mettre en place ce projet, la ville envisage :

- la création d'un animateur coordonateur des activités périscolaires (1 par groupe scolaire)
- la reprise de la gestion du temps de midi (les encadrants) à la place de la caisse des écoles
- le repositionnement (sur la base du volontariat) des ASEM sur l'animation des temps périscolaires dans leur école. Si elle opte pour cette fonction, les tâches ménagères incomberaient à d'autres personnels.

### 2) Quelques réponses aux sollicitations du SNUipp :

Nous avons interrogé Mr Meyer sur l'articulation entre SMA et accompagnement éducatif qui devrait être généralisé à toutes les écoles à la rentrée 2009. L'adjoint nous a répondu qu'il ne croyait pas à cette mise en place généralisée à toutes les écoles en raison du coût financier pour l'Etat. Cependant l'articulation pourrait se faire comme actuellement dans les écoles de RRS (anciennes ZEP) : l'aide aux devoirs dans le cadre de l'accompagnement éducatif serait assurée par les enseignants, les activités sportives et culturelles seraient assurées dans le cadre du SMA par les animateurs de la Ville.

#### Devenir des personnels enseignants dans ce dispositif :

- L'adjoint au maire s'est engagé à ce que les enseignants assurant actuellement des heures de cantine et SMA puissent continuer à assurer ces heures. Pour les 2 ou 3 écoles (sur le temps de cantine) où il y aurait un surnombre de personnes, des solutions seront trouvées.
- Le SNUipp a rappelé que les directeurs des écoles avaient rempli jusqu'à aujourd'hui leurs missions d'organisation du SMA et de responsabilité de ce dispositif. Nous avons souligné que même avec un coordonateur responsable de l'organisation, le directeur serait confronté à des tâches inhérentes au dispositif (par ex parents venant faire part de problème...), le directeur restant l'autorité de référence. Mr Meyer l'a reconnu et propose qu'une prime soit toujours versée au directeur.

Mr Meyer nous propose de nous rencontrer à nouveau le 16 avril pour lui faire part d'autres remarques, de propositions.

Afin de permettre aux personnels concernés de s'exprimer, le SNUipp propose aux directeurs d'école, aux adjoints concernés par les temps périscolaires, exerçant dans les écoles de Reims, **une réunion** :

**le mercredi 15 avril à 9h30**

Maison des syndicats 15 bd de la Paix.